



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



PROJET DE SERVICES DE SANTE ESSENTIELS DE  
QUALITE POUR UNE COUVERTURE SANITAIRE  
UNIVERSELLE (SSEQCU)

COORDINATION

## Termes de référence

# SCREENING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU SOUS PROJET DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE-QUATORZE (74) UNITES DE SOINS PERIPHERIQUES DE TYPE 1 DANS LES REGIONS DE LA KARA, CENTRALE, DES PLATEAUX ET MARITIME ET DES SAVANES

**Activité** : Tournée pour le screening environnemental et social

**Composante 2** : Rapprochement des établissements et des services de santé des ménages

**Sous-composante 2.1** : Augmentation de l'accès des populations vulnérables aux établissements et aux services de santé

**Code de l'activité dans le PTBA** : 2.1.3.01

**Département de mise en œuvre** : Unité de Gestion du Projet 1 (UGP 1) / Sauvegarde environnementale et sociale

**Budget** : Quinze millions sept cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-huit (15 745 588) F CFA

**Source de financement** : Don N° D787-TG IDA

Décembre 2024

## **1. Contexte et justification**

Dans le souci de répondre d'une manière efficiente et adaptée aux défis de santé que connaît la population et d'évoluer progressivement vers l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), le Togo s'est engagé dans une dynamique de réforme du système de santé conformément aux orientations du Plan National de Développement (PND 2018-2022), à la feuille de route gouvernementale, aux priorités du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2017-2022) actualisé en PNDS 2023-2027.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement togolais a sollicité auprès de la Banque mondiale (BM) un appui financier pour la mise en œuvre du projet « Services de santé essentiels de qualité pour la couverture sanitaire universelle, SSEQCU (P174266) ». Dans sa mise en œuvre, la sous composante 2.1 du projet SSEQCU s'intéresse à l'amélioration et à la modernisation des infrastructures de base et à la disponibilité des services. Ceci se fera à travers l'implantation de deux cents (200) nouvelles formations sanitaires (FS) et des logements pour le personnel de santé dans les districts les plus défavorisés. Trois cents (300) unités de soins périphériques (USP) de type I et de type II retenues sur la base de critères objectifs de priorisation seront également réhabilitées.

De par la nature, les caractéristiques et l'envergure des travaux envisagés, sept (07) Normes Environnementales et Sociales (NES) sont déclarées pertinentes dans le cadre du projet. En conséquence, le Gouvernement du Togo a préparé les instruments de sauvegardes suivants : (i) un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; (ii) un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (iii) un Plan de Gestion des Déchets Dangereux (PGDD) ; (iv) un Plan d'Engagement Environnemental Social (PEES), (v) un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et (vi) un Plan de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO).

Pour respecter les normes environnementales et sociales du Groupe de la Banque mondiale et des procédures nationales en matière de gestion environnementale et sociale notamment la loi- n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement, le document de CGES a recommandé la réalisation de la sélection environnementale et sociale des sites de construction et de réhabilitation des formations sanitaires.

Les présents termes de références sont élaborés pour préciser le contexte, les objectifs et la méthodologie de réalisation du screening environnemental et social du sous projet de construction de soixante-trois (63) unités de soins périphériques de type 1 dans les régions Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Maritime.

### **1.1. Problème**

Le processus de sélection environnementale doit être réalisé pour tout investissement physique supporté par le projet. Cette opération permettra d'attribuer une catégorie environnementale et sociale à chaque sous projet afin de mener au besoin des études complémentaires pour une meilleure prise en compte des mesures de sauvegardes environnementale et sociale.

### **1.2. Objectifs de la mission**

L'objectif général de cette mission est d'améliorer la performance environnementale et sociale des activités à réaliser. Il s'agit spécifiquement d'effectuer la sélection environnementale et sociale (screening) de soixante-quatorze (74) sites devant servir

à la construction des unités de soins périphériques de type 1 dans les régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- Décrire la situation environnementale permettant d'identifier les risques et impacts environnementaux potentiels ou réels ;
- Décrire le milieu social permettant d'identifier les impacts sociaux potentiels ou réels ;
- Evaluer l'accessibilité géographique du site ;
- Vérifier la sécurité foncière des sites d'exécution des sous-projets ;
- Déterminer la catégorie de chaque sous-projet ;
- Définir le travail environnemental et/ou social spécifique à chaque sous-projet.

### **1.3. Lien de l'activité avec l'objectif du projet**

Cette mission s'effectue dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de gestion environnementales et sociales applicables au projet SSEQCU. Elle permettra de classer les différents sous projets et d'élaborer les instruments de sauvegarde environnementale et sociale pour la gestion efficace des impacts et risques E&S lors de la préparation, de la réalisation des travaux de construction ou de réhabilitation et lors de l'exploitation.

## **2. METHODOLOGIE**

La mission procédera par une approche participative et se déroulera en trois phases :

### **2.1. Phase 1 : Mise à jour des fiches de screening**

Cette phase permettra la mise à jour des fiches de screening environnementale et sociale au regard des enjeux dans les régions cibles et de la nature des sous projets.

Elle va durer deux (2) jours et sera exécutée par les personnels suivants : les Spécialistes en sauvegarde environnementale et en développement social du projet SSEQCU du projet SSEQCU, un Spécialiste en développement social de la Direction de l'environnement, deux Ingénieurs Génie civil et le Chef des opérations (CO) de l'Unité de gestion 1 (UGP1) du projet SSEQCU, avec l'appui de deux (02) autres spécialistes en sauvegarde qui interviendront en qualité de personnes ressources. Elle se déroulera à Lomé, au ministère de la santé, de l'hygiène publique.

### **2.2. Phase 2 : Séance de mise à niveau et d'harmonisation des pratiques**

Cette étape permettra de mettre à niveau tous les participants du niveau central sur le screening environnemental et social et d'harmoniser les pratiques et l'organisation sur le terrain.

La séance sera animée par les spécialistes du projet avec l'appui de deux (02) personnes ressources. Cette phase regroupera les 16 techniciens qui effectueront le screening, ainsi que les trois superviseurs pendant deux (02) jours et sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de coordination du projet SSEQCU (UCP).

### **2.3. Phase 3 : Tournée de screening sur les 74 sites**

La tournée de screening environnemental et social sera réalisée par les spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale du projet SSEQCU avec l'appui d'autres acteurs notamment les spécialistes en sauvegardes environnementale et en

développement social, les personnes ressources et les points focaux sauvegardes des régions et districts.

Dans le but de couvrir les 74 localités réparties dans les régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime, huit équipes de (03) personnes chacune seront constituées. Chaque équipe visitera deux localités par jour. Dans chaque localité, tous les sites pré identifiés par la communauté seront screenés. Il sera également pris en compte les déplacements entre les préfectures et régions.

Sur chaque site, l'équipe de la mission procédera aux :

- Visites afin de procéder à une évaluation sommaire des risques potentiels liés au sous-projet et une proposition de travail environnemental et social nécessaire à la mitigation de ces risques ;
- Entretiens avec les différents acteurs locaux impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du projet au niveau de chaque site pour comprendre entre autres les différentes activités qui se mènent et le degré d'implication de chacun, l'existence de zones particulièrement sensibles (des points de vue écologique et archéologique, culturel ou historique) à proximité, si les caractéristiques des constructions envisagées ou les activités projetées sont susceptibles d'avoir des effets importants sur la population ;
- Evaluation de l'accessibilité du site de construction ;
- Renseignements des fiches de screening.

La collecte des données auprès des différents acteurs locaux et populations riveraines/bénéficiaires se fera sur la base d'un guide d'entretien. Il s'agit d'informer, éduquer et communiquer au sujet des sous-projets et de leur sélection environnementale et sociale, d'animer les groupes d'expression/focus groups, de faire des entretiens individuels approfondis au besoin, pour recueillir les opinions diverses et de rechercher voire s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des acteurs impliqués. Les équipes utiliseront l'application Kobocollect pour la collecte des données et la géo localisation des sites visités.

- **Organisation de l'équipe :**

**Membre 1 : Le chef d'équipe :** Il sera responsable de l'organisation opérationnelle, de la coordination avec les différents acteurs de la zone de travail. Sur le site, il sera chargé de l'animation de la séance de consultation des parties prenantes. Il sera également responsable de la qualité des livrables.

**Membre 2 : Chargé de l'évaluation de l'écosystème du site :** Il sera en charge de la collecte des données sur l'écosystème du site et des autres éléments biophysiques.

**Membre 3 : Chargé de la collecte des données sur le milieu humain et la sécurité foncière.**

Pour assurer la supervision de la mission, une équipe technique composée du Chef des opérations de l'UGP 1, d'Ingénieur Génie Civil et du Spécialiste en sauvegarde environnementale du Projet SSEQCU est mise en place. Elle aura pour mission d'apporter un appui technique et administratif à toutes les équipes.

Dans le souci de faciliter la mobilisation des Préfets, Maires et Chefs de cantons et la disponibilité des actes de donation, il est prévu l'implication du Point focal du ministère en charge de l'administration territoriale sur toute la durée de l'activité avec comme livrables, les actes de donation et autres papiers administratifs des parcelles retenues pour les constructions.

#### 2.4. Livrables

Il est attendu à la fin, un rapport de mission. Aussi est-il attendu des fiches de sélection environnementale et sociale des sous-projets dûment remplies et signées. Après leur remplissage, elles seront soumises à l'ANGE pour l'obtention du visa, puis soumises à la Banque mondiale pour ANO.

#### 2.5. Phase 4 : Synthèse et élaboration du rapport

Cette phase permettra de réunir les chefs d'équipes avec l'appui de trois (03) personnes ressources pour la vérification des fiches de screening renseignées, la synthèse, la production de la cartographie des sites screenés et l'élaboration du rapport final qui sera soumis à l'ANGE et à la Banque mondiale. Cette phase va durer cinq (05) jours et se déroulera à Davié.

#### 2.6. Répartition des équipes

Equipe	Préfectures	Communes	Cantons
1 10 Sites: Vo (04), Lacs (04), Zio (02)	VO	Vo 3	MOME
		Vo 4	Akoumapé
		Vo 3	Dagbati
		Vo 1	Vodze
	<b>TOTAL VO</b>		
	LACS	Lacs3	Gbodjomé
		Lacs3	Gbodjomé
		Lacs3	Gbodjomé
		Lacs2	Aklakou
	<b>TOTAL LACS</b>		
	ZIO	Zio 4	Gape Kpodji
Zio 3		Agbelouvé	
<b>TOTAL ZIO</b>		<b>2</b>	
<b>Total Vo + Lacs + Zio</b>			<b>10</b>
2 10 Sites: Yoto (04), Bas-Mono (04), Zio (02)	YOTO	Yoto 1	Tabligbo
		Yoto 3	Tomety - kondji
		Yoto2	Tchékpo
		Yoto2	Ahépe
	<b>TOTAL BAS-MONO</b>		<b>4</b>
		Zio 2	Mission Tové
		Zio 1	Djagblé
<b>TOTAL ZIO</b>		<b>2</b>	

Equipe	Préfectures	Communes	Cantons
	BAS-MONO	Bas-Mono	Afagnan-Gbleta
		Bas-Mono	Afagnan-Gbleta
		Bas-Mono	Afagnan-Gbleta
		Bas-Mono	Attivé
	<b>TOTAL AVE</b>		<b>4</b>
<b>Total Yoto + Bas-Mono + Zio</b>			<b>10</b>
3 09 Sites: Sotouboua (01), Anié (01), Est- Mono (01), Ogou (01), Amou (01), Moyen-Mono (01), Haho (01), Akébou (01), Wawa (01)	SOTOUBOUA	Sotouboua 1	Tchoidè
			1
	ANIE	Amou2	Glitto
			1
	EST-MONO	Est-Mono 2	Badin
			1
	OGOUE	Ogou4	Ountivou
			1
	AMOUE	Amou 3	Game
			1
	MOYEN-MONO	Moyen-Mono 1	Tado
			1
	HAHO	Haho4	Wahala
			1
	AKEBOU	Akébou1	Veh
		1	
WAWA	Wawa2	Gobé	
		1	
<b>Total Anié+Est-Mono+Ogou+Amou+Moyen-Mono+Haho+Akébou+Wawa</b>			<b>9</b>
4 10 Sites: Avé (04), Danyi (02), Kpélé (01), Kloto (01), Agou (02),	AVE	Ave 1	Tovegan
		Ave 1	Ando
		Ave 2	Akepe
		Ave	Dzolo
	<b>TOTAL YOTO</b>		<b>4</b>
	DANYI	Danyi 1	Attigba
		Danyi 2	Attigba
			2
	KPELE	Kpélé1	Kpélé Dawlotou
			1
	KLOTO	Kloto2	Kpimé
			1
	AGOU	Agou2	Adzakpa
Agou1		Agou Nyogbo Agbétsiko	
		2	
<b>Total Avé+Danyi+Kplélé+Kloto+Agou</b>			<b>10</b>

Equipe	Préfectures	Communes	Cantons
5 10 Sites: Kozah (06), Bassar (02), Doufelgou (02)	KOZAH	Kozah 1	Lassa
		Kozah 2	Soumdina
		Kozah 3	Landa
		Kozah 2	Tchitchao
		Kozah 2	Bohou
		Kozah 1	Lassa
			<b>6</b>
	BASSAR	Bassar 2	Dimori
		Bassar 2	Bangeli
			<b>2</b>
Doufelgou	Doufelgou 1	Siou	
	Doufelgou 2	Massedena	
		<b>2</b>	
<b>Total Avé+Danyi+Kplélé+Kloto+Agou</b>			<b>10</b>
6 08 Sites: Blitta (02), Mô (01), Tchaoudjo (01), Tchamba (01), Bassar (01), Dankpen (02)	BLITTA	Blitta 3	Tintrchro
		Blitta 3	Pagala-Gare
			<b>2</b>
	Plaine de Mô	Mô 1	- Moussoukoudjou
			<b>1</b>
	TCHAOUDJO	Tchaoudjo 2	Kadambara
			<b>1</b>
	TCHAMBA	Tchamba 3	Bago
			<b>1</b>
	BASSAR	Bassar 2	Bitchabe
			<b>1</b>
	DANKPEN	Dankpen3	Nadouta
	DANKPEN	Dankpen1	Tifrape
		<b>2</b>	
<b>TOTAL Doufelgou + Bassar + Dakpen + Région centrale</b>			<b>8</b>
7 09 Sites: Kpendjal (02), Cinkassé (02), Tône (01), Oti-Sud (01), Kozah (01), Kéran (02)	Kpendjal	Kpendjal	Borgou
		Kpendjal	Borgou
			<b>2</b>
	Cinkassé	Cinkassé	Boade
		Cinkassé	Nadjoundi
			<b>2</b>
	Tône	Tône	Tami
			<b>1</b>
	Oti-Sud	Tône	Kountoire
			<b>1</b>
	Kozah	Kozah 2	Yadè
		<b>1</b>	
Kéran	Kéran2	Helota	
	Kéran3	Oloulita	
		<b>2</b>	
<b>TOTAL Kpendjal + Cinkassé + Tône + Kozah + Kozah + Kéran</b>			<b>9</b>

Equipe	Préfectures	Communes	Cantons
8  10 Sites: Oti (02), Kpendjal-Ouest (02), Tandjouare (02), Binah (01), Assoli (01)	Kpendjal Ouest	Kpendjal Ouest	Naki-Est
		Kpendjal Ouest	Nayega
			2
	Oti	Oti	Loko
		Oti	Nagbéni
			2
	Tandjouare	Tandjouare	Tampialime
		Tandjouare	Lokpanou
			2
	Binah	Binah 1	Solla
		1	
Assoli	Assoli 3	Soudou	
		1	
<b>TOTAL Kpendjal-Ouest + Oti + Tandjouare + Binah + Assoli</b>			<b>8</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>74</b>

#### Liste des participants par équipe.

Equipe	Nom Prénoms	Profil
<b>Equipe 1</b>	ASSAFOGAN K. Koffi	Ingénieur Sanitaire, Expert en sauvegarde environnementale, DHAB
	SAMA Abide	Expert en sauvegarde environnementale
<b>Equipe 2</b>	SOMANA Atsou,	Spécialiste en développement social
	NIMAN Essotossou	Expert en sauvegarde environnementale et sociale
<b>Equipe 3</b>	NIBOMBE Wake Lantame	Ingénieur Sanitaire, Expert en sauvegarde environnementale, DHAB/MSHP
	MAMANA Batassan Ditorgma	Expert en sauvegarde environnementale et sociale
<b>Equipe 4</b>	SERETCHI Magnibo	Expert en sauvegarde environnementale et sociale
	BOYODE Adonglisso	Ingénieur Sanitaire, PF Sauvegarde environnemental et social
<b>Equipe 5</b>	MADJAMNA TONTA Guy	Expert en sauvegarde environnementale et sociale
	ESSOCHANAM T. Bernice	Expert en Développement social
<b>Equipe 6</b>	MOROU Assimaila	Spécialiste en Développement Social T
	TCHATANAO Palakiyem	Spécialiste en Développement Social
<b>Equipe 7</b>	MIDIZINA-BABA Laokpessi	Spécialiste en santé environnementale
	PADARO Samiye Komi	Sociologue, spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale
<b>Equipe 8</b>	AMOUZOU Kodzo	Spécialiste en développement social
	BANGOURE Gouban	Spécialiste en population et développement



**Coordination** : Médecin Lieutenant-Colonel Professeur BAGNY A., Coordonnateur de l'UCP SSEQCU

**Administration Territoriale** : M. KADITCHE, Point focal SSEQCU

La gestion logistique et comptable sera assurée par le comptable de l'UGP1.

 **Au niveau Local**

<b>Acteurs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Observations</b>
Responsables des infrastructures et Points focaux sauvegarde régionaux	10	Trois (02) jours de supervision par DRS pour Savanes, Kara, Centrale et Plateaux ; trois 03 jours pour Maritime
Points focaux sauvegardes des districts	37	Chaque DPS bénéficie d'un forfait d'une journée de supervision. Chaque point focal sera en charge de l'organisation sur les sites de son district à raison de deux localités par jour.
Responsable de formation sanitaire (RFS)	74	Un par site
Représentant de la mairie et géomètre de la mairie	148	Déplacement sur chaque site Suivi de la préparation des actes de donation
Les collectivités donatrices de la parcelle (70 sites)	148	Deux représentants par site
Un CVD et chef du village	148	Deux par site
Quatre (04) représentants des populations riveraines et bénéficiaires par site	296	Trois riverains et une représentante des femmes

La mission de screening des 74 sites dans les régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime aura lieu du 18 au 24 décembre 2024.